L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 11 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON Demande une bonne domestique de maison. S'adresser rue des Remparts entre Conti et Bienville No 55. 11 fév—

ON demande—Une jeune fille, française ou créole comme gardienne pour un enfant de 3 ans. S'adresser au No 351 coin Celeste et Pleasants. 7 fév—

A LOUER.

A LOUER—Une habitation située sur le Bayou Tèche, près du village de Charenton, avant 1000 arpents de terre cultivable, bonne pour la culture du riz, avec 2 pompes, Thrasher, 10 cabanes pour travailleurs, barrières, le tout en bon état. S'adresser à G. Pascal & Co., No 90 Rue des Magasins ou à A. A. Pecot, Sorrel St., Lne. 5 fév—6f

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DESITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie	$115,644 68	
de rivières	7,773 86	
maritimes	6,895 13	
	$130,313 65	
A ajouter primes non acquises pour 1884	40,206 60	
	$170,520 25	
A déduire :		
Portes d'incendie	$43,669 76	
Pertes de rivières	4,893 85	
Pertes maritimes	1,970 62	
Réassurances	17,457 87	
Rétrocessions	15,230 22	
Primes remboursées	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64	
	$113,713 45	
	$ 56,806 77	
Réservé pour pertes non estimées	$ 5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	26,613 70	
	$ 56,806 77	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$ 6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothèque	158,101 86
Billets à ordre	6,044 69
Bureau de faire-valoir	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	76,437 90
Primes en voie de collection	40,215 50
Meubles de bureau, divers	4,523 53
	$306,704 36

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réservé pour primes non acquises	129,511 23
Fonds de réserve et	
	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNÉE, Secrétaire.

I. N. MARKS, Président.

T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes particulières.

R. H. BENNÉE, Secrétaire.

I. N. MARKS, Président.

T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction :

Jacob Alexander, H. H. Rierhorst, Peter Blaise, H. Ellerman, C. Taylor-Claunche, A. H. Isaacks, A. A. Magnus, T. Prudhomme, Otto Thomas, 22 janv—1 mois

Léon Bertoli, Paul Beck, P. Egan, Jno. Fitzpatrick, Chas. Pinard, I. N. Marks, Wash. Marks, A. H. Shaverdi, Jno. Everett.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu	$495,464 05	
Primes sur risques de marine	41,553 52	
Primes sur risques de rivière	9,908 38	
	$546,925 95	
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885	152,925 00	
	$699,850 95	
A déduire :		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$24,640 18	
Réassurances	107,189 75	
Primes sur risques non terminés	136,280 00	
	268,109 93	
Primes nettes acquises	$431,741 02	
A ajouter :		
Intérêts et profits et pertes	49,041 56	
	$480,782 58	
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06	
de marine	23,757 20	
de rivière	3,112 66	
	75,500 00	
	$398,184 92	
Commissions d'agences	75,402 41	
Dépenses d'agences	8,866 20	
Taxes et licences	3,092 49	
Dépenses du bureau	28,172 36	
Dépenses casuelles	3,496 72	
	$517,124 60	
	$36,342 02	
Dividende semi-annuel de 5 p00 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00	
	7,500	
	$22,500	

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 p00	86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 p00	71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement	17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	54,632 74
Prêts sur hypothèque	84,871 34
Effets à recevoir	2,885 00
Bons, actions et autres valeurs	12,819 52
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$493,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,640 00
Pertes non réglées	75,500 00
Primes sur risques non expirés	136,280 00
	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

20 janv—1m

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

Importateur de

VINS ET LIQUEURS,

Et marchand de

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

G. P. MALONEY, D. S. D

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

120——RUE DU CANAL——120

près Baronne.

Dentiste au courant des dernes Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Rétrécissement de dents sans douleur.

Assortiment de 5000 articles de dentiste aux prix plus bas possible. 25 août

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué,

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 " de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit 7,500

2,279 Lots s'élevant à $522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-Yorkou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	10,108 89	
Sur risques de mer	9,398 08	
	$266,922 84	
Ajoutez :		
Primes non échues de 1884	49,279 50	
Total primes	$316,202 40	
Ajoutez :		
Intérêt et escomptes	$ 20,543 51	
Sauvetage	119 60	
	20,663 11	
Total recettes	$336,865 51	
Déduisez :		
Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivières	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes remboursées et réductions	70,564 62	
Réassurances	19,353 94	
Taxes et licences	5,279 45	
Frais — Bureau, Agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	
	227,400 43	
	$109,465 08	
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 49	
	$109,465 08	

ACTIF

Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats-Unis 4 pour cent	40,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, émis—Crescent	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur immeubles urbains sur demande	47,67 / 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en voie de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	2,000 00
	$408,941 80

PASSIF.

Actions-capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,615 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 36
Réserve pour divers comptes non payés du 31 décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt divisende de juillet 1885)	19,212 03
	$408 941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HELEN BERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.

M. T. DUGUE, Notaire.

138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer aux demandes les primes de l'année, plus un intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital, faisant HUIT POUR CENT par l'année.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

15 janv—1m

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31st, 1885, including unearned premiums of the previous year		$232,018 08
On fire risks	13,821 98	
On marine risks	14,786 77	
On river risks		
Total premiums	$260,626 83	
Less unearned premiums	72,317 00	
Net earned premiums 31st May 1885		$188,309 83
LOSS PAID.		
On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	7,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses		
Insurances	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	
	$155,975 93	
Profit	$32,333 90	
The company has the following assets :		
Real estate	$152,293 51	
Bank, railroad and other stocks	96,185 36	
Notes secured by mortgage and pledge	124,446 06	
Bills receivable	56,228 22	
Premiums in course of collection	29,737 35	
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50	
Judgments	4,335 00	
Cash on hand	30,922 13	
	$616,410 07	

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

F. POTENCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, } Parish of Orleans, City of New Orleans. } Sworn to and subscribe before me the 9th day of June, 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Eglando, Paul Fourchy, M. W. Smith, Chas. Laffite, D. A. Chaffraix, 13join—

D. Fatjo, Jos. A. Shakspeare, P. Bassetti, Alex Meighan, B. W. Taylor.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par le rues Genil, Roquemore, Bourgogne et Bienville, désigné comme les numéros deux, sur un plan dressé par Edgar Pillié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine cinquante un dit plan qui est ci-annexé comme référence à un acte de Wm. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt quatre pieds neuf pouces de front, sur vingt de ce à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et entre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et dans ce but retenir entre ses mains en déduction du prix d'achat, un montant suffisant pour faire face à un billet à ordre consenti par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre, et endossé par lui au Canal Bank, pour vingt trois 33 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1884, payable deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an et les partialités datés jusqu'à parfait paiement et paraphé Ne Varietur, pour l'identifier avec un acte de feu W. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendeur mentionné dans ledit acte relatives audit billet, celles au assurances &c. et de garantie de l'adjudication comptant.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26jan—26—6fv2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Veuve Cleinance Bertuard vs. Octave F. Vallette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,105.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

La cale et cages du bateau à vapeur ou navire nommé Godfrey Johnson, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, cables, appareils et tout ce qui appartient ou enfait partie ; lequel bateau est dûment enregistré sous le port de la Nouvelle-Orléans, et que l'on suppose jauger environ 521/100 on à peu près ; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.

Le dit bateau maintenant en ce moment dans la rivière, à l'extrémité supérieure du chantier de Valette Dry Dock, entre les rues Oliver et Va lette, dans la Quatrième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant la second et dernier vente, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec non bonne et solvable sécurité, portant un intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à délivre du montant de l'enchère et payer comptant les frais de publication, du shérif, du greffier, de l'arocat, etc., s'élevant en tout à environ cinq cent cinquante piastres ($550 00).

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25fv—2 9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil,

D'un grand stock de Cigares et de Cigarettes importés et du pays, tabac à chiquer et à fumer, tabac en familles, pipes, etc., et un grand choix d'articles pour fumeurs.

Aussi, des vitrines, installations, etc.

Cheval et wagon; etc.

Bail de valeur.

Droit d'occupation.

E. G. Schlieder vs. L. B. Martinez.—No 15,840.

E. C. Sarrazin vs. le même .. 15,842.

S. Hernandez & Frère vs. le même .. 15,848.

Wm Demuth & Cie vs. le même .. 15,858.

Lewis Sylvester & Co. vs. le même .. 15,859.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Sur la propriété No 71 rue du Camp :

1° Tout et séparément, tout le contenu, meubles, installations, stock, etc, sur ces dites chambres de la dite propriété No 71 rue du Camp et contenant une grande quantité de cigares importés et du pays, ainsi que des plus variés, des articles pour fumeurs, étagères, installations, vitrines, divers, etc., tout d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

2° Un cheval et wagon et des harnais.

3° Tous les droits, titre et intérêt du défendeur mentionné ci-dessus, au terme du bail non expiré, conclu entre lui et A. & C. Denis, agents de l'entrepôt à deux étages dans le fond et de la propriété Conti, sur la rue Bourbon, et qui a été fait pour un terme de 12 mois du 1er octobre 1885 au 30 septembre 1886, à raison de $132 50 par mois, payable mensuellement à l'acquéreur devant assumer toutes les obligations du bail, dont une copie peut être inspectée à mon bureau.

4° Et au cas de non vente du dit bail tel qu'il est décrit ci-dessus, parce qu'il n'aura pas rapporté une juste valeur, offrira le droit d'occupation de la dite propriété décrite ci-dessus à partir du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1886.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4,10,13,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorcino Landry vs. Edmond Louis Fouquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par le rues Genil, Roquemore, Bourgogne et Bienville, désigné comme les numéros deux, sur un plan dressé par Edgar Pillié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine cinquante un dit plan qui est ci-annexé comme référence à un acte de Wm. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt quatre pieds neuf pouces de front, sur vingt de ce à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds quatre pouces et entre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 fév—9,16,23—mars 3,10,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Barber Asphalt Paving Company vs [J. John G. Parham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Ilotel St. Charles, rue St. Charles, en face du Jardin de la Bourse, le MERCREDI, 3 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1-Un morceau ou portion d'Ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, State et Benjamin et la ligne de division entre les Sixième et Septième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, State et Benjamin et la ligne de division entre le